

CONDITIONS DE BANQUE

A – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

APPLICABLE À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

CONDITIONS GENERALES DU COMPTE									
1.1	Conditions d'ouverture de compte								
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)								
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit							
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit							
1.1.1.3	Dépôt à terme	Minimum: 1 000 000 FCFA							
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit							
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit							
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	N/A							
1.1.1.7	Compte joint								
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit							
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit							
1.1.1.8	Compte indivis								
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit							
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit							
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit							
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	A la discrétion de chaque client							
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèques	N/A							
1.2	Conditions de Clôture de compte								
1.2.1	Compte chèques	SANS FRAIS							
1.2.2	Compte d'épargne simple	SANS FRAIS							
1.2.3	Dépôt à terme	SANS FRAIS/ Pénalités 1% avant terme							
1.2.4	Compte d'épargne logement	SANS FRAIS							
1.2.5	Plan épargne logement	SANS FRAIS							
1.2.6	Compte sur livret	N/A							
1.2.7	Compte joint								
1.2.7.1	Compte chèques	SANS FRAIS							
1.2.7.2	Compte d'épargne	SANS FRAIS							
1.2.8	Compte indivis								
1.2.8.1	Compte chèques	SANS FRAIS							
1.2.8.2	Compte d'épargne	SANS FRAIS							
1.2.9	Lettre de clôture juridique	0							
1.2.10	Attestation de clôture de compte	20.000+TAF							
1.2.11	Autres types de clôture de compte	Gratuit							
II –	SERVICES RATIQUES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE								
2.1	Gestion de comptes								
2.1.1	Conditions débitrices et frais								
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB							
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit							
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,025 %/mois + TAF							
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Gratuit							
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	5 000 FCFA + TAF/Opéra							
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	10 000 FCFA + TAF/Opéra							
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	500 FCFA/MOIS + TAF							
2.1.1.8	Arrêté de compte	Gratuit							
2.1.1.9	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit							
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	N/A							
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	N/A							
2.1.1.12	Assurance automobile	Variables							
2.1.2	Relevés de compte								
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit							
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	500 FCFA + TAF/page							
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	500 FCFA + TAF/page							
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit							
2.1.4	Autre type de relevé de comptes								
2.1.5	Attestations bancaires								
2.1.5.1	Attestation de solde	20 000 FCFA + TAF							
2.1.5.2	Attestation de non engagement	25 000 FCFA + TAF							
2.1.5.3	Attestation d'engagement	30 000 FCFA + TAF							
2.1.5.4	Attestation de Virement (AVI)	35 000 FCFA + TAF							
2.1.5.5	Autres types d'attestations bancaires	15 000 FCFA + TAF							
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA							
2.1.7	Frais pour procuration	GRATUIT							
2.1.8	Conditions créditrices								
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle								
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne								
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle								
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5% l'an (IRC 15% à déduire)							
2.1.8.5	Intérêts créditeurs pour les bons de caisse et comptes à terme	2,25% (5 millions - 10 millions), min 3 mois maximum 12 mois 10 millions et plus (Taux négociable en fonction du montant et de la durée) NEGOCIABLE							
2.1.8.6	Autres conditions créditrices								
2.2	Moyens de paiement								
2.2.1	Chèques								
2.2.1.1	Délivrance de chèque								
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit							
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	2 500 FCFA - 5 000 FCFA							
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Frais négociables							
2.2.1.1.4	Chèques sur place								
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	0,1% minimum 5 000 FCFA + TAF max 25 000 FCFA + TAF							
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A							
2.2.1.2	Chèques de guichet	500 FCFA + TAF							
2.2.1.3	Certification de chèque	0,1% min 5 000 FCFA + TAF max 25 000 FCFA + TAF							
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	2500 FCFA+TAF							
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	2500/chèque max 4 feuilles ou 10 000 HT/carnet							
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	N/A							
2.2.1.7	Frais de destruction de chèque	Gratuit							
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Gratuit							
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	N/A							
2.2.1.10	Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	Gratuit							
2.2.1.11	Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Frais de Port							
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A							
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	N/A							
2.2.1.14	Encasement de chèques	N/A							
2.2.1.14.1	Encasement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit							
2.2.1.14.2	Encasement de chèques hors UEMOA	0,25% min 10 000 FCFA + TAF							
2.2.2	Cartes bancaires								
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	FRANCO							
2.2.2.1.1	Carte privée	Classic : Gratuit Gold : Gratuit Platinum : Gratuit							
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)								
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	FRANCO							
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automates de Banque de la banque du client	FRANCO							
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500							
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	FRANCO							
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	Classic : 1 100 Gold : 3 300 Platinum : 11 000							
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	N/A							
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A							
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Classic : 1 100 Gold : 3 300 Platinum : 11 000							
2.2.2.1.5	Carte prépayée	N/A							
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	N/A							
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	N/A							
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	N/A							
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	N/A							
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	N/A							
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	N/A							
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays X	N/A							
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	N/A							
2.2.2.1.5.9	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	N/A							
2.2.2.1.5.10	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	N/A							
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	N/A							
2.2.2.1.5.12	Relève de compte en ligne	N/A							
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	N/A							
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A							
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	FRANCO							
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf defectuosité)	Classic : 1 100 Gold : 3 300 Platinum : 11 000							
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	FRANCO							
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	1,5% du plafond sollicité							
2.2.2.7	Opposition carte	FRANCO							
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	FRANCO							
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	FRANCO							
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition / usage abusif	N/A							
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	N/A							
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	N/A							
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A							
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Classic : 1 100 Gold : 3 300 Platinum : 11 000							
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	N/A							
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)								
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	FRANCO							
2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	500							
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500							
2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	3,3% avec un minimum de 2 200 + frais de Markup							
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets								
2.2.2.13.2.1	*consultation/édition de solde dans la banque du client	FRANCO							
2.2.2.13.2.2	*consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	330							
2.2.2.13.2.3	*consultation/édition d'historique de solde	FRANCO							
2.2.2.14	Paiements	FRANCO							
2.2.2.14.1	* Dans la zone UEMOA	FRANCO							
2.2.2.14.2	* Hors zone UEMOA	2,2% avec un minimum de 2 200 + frais de Markup							
2.2.3	Virements et Prélèvements								
2.2.3.1	Virements								